



Lyon, 4 octobre 2024

Déclaration Préliminaire CSA-IR 4 octobre 2024

Madame la Présidente,

Notre institution connaissait déjà des difficultés, aujourd'hui, elle fonctionne en mode dégradé. C'est une gestion de crise qui se met ainsi en place dans la précipitation et dans une forme d'improvisation.

Ainsi, des agents sont sommés de faire des missions çà et là, de venir en renfort pour permettre aux unités de fonctionner créant de nouvelles vacances de postes et de missions, elles aussi, non remplacées.

Les listes d'attente s'allongent, conduisent à augmenter les délais de prise en charge, nuisent à l'efficacité des suivis éducatifs et à la continuité des parcours. Certaines mesures sont dispatchées sur d'autres unités au mépris de la prise en compte du lieu d'habitation des jeunes et de leur famille. Cette situation de chaos est inacceptable pour les personnels dont la charge de travail réelle n'est pas prise en compte, comme pour les jeunes et leur famille dont la qualité du suivi est mise à mal.

C'est un traitement indigne qui est ainsi réservé à la jeunesse de notre pays alors que la défense de la situation des enfants devrait être une priorité nationale.

Que dire du choix de notre administration depuis de nombreuses années de favoriser le recrutement, sur les postes à profil, de contractuels plutôt que faire confiance aux candidatures internes : aujourd'hui l'addition tombe ! Des services vont se retrouver sans DS ou Cadec et le cadre qui sera en place devra tout assumer seul face à l'explosion des prises en charges dues au CJPM : c'est plus que scandaleux. Alors que l'administration centrale réfléchit à l'attractivité et qu'au niveau ministériel, la QVT est une thématique centrale, nous ne pouvons que constater que la réalité est bien autre : pas de reconnaissance et l'humain comme variable d'ajustement.

Mais cela ne s'arrête pas au non renouvellement des contrats il faut aussi prendre en compte les recrutements prévus ou à prévoir sur les fonctions supports qui sont aussi repoussés aux calendes grecques : la charge du travail reposera donc sur les personnels présents.

Ces différents choix se font aux détriments des RPS de bases : la surcharge de travail et la réorganisation de celui-ci au plan local vont mettre en danger l'équilibre déjà fragile des services et auront un impact sur la santé des agents.

Pour nos OS, il est nécessaire qu'un réel état des lieux des emplois contractuels existants soit fait au niveau de la DIR. Qu'une cartographie des postes vacants nous soient donnée. Que l'activité des services soit évaluée et tout cela pour mettre en adéquation les besoins et les moyens.

Aujourd'hui, il n'est pas envisageable que les professionnels dont l'engagement et les qualités professionnelles ne sont plus à prouver, soient sacrifiés pour satisfaire une idéologie d'austérité. En contradiction totale, sur la DIR une série d'audits externes est réalisée sur le travail des services, avec un coup de 16 000€ par audit !

Pour autant les problèmes budgétaires ne s'arrêtent pas aux contractuels, les projets immobiliers sont remis à plus tard, problème de radon ou pas. Certaines unités sont devenues nomades et errent entre plusieurs prêts de locaux successifs.

Quant à l'insertion, les unités sont devenues des prestataires d'organismes extérieurs (mission locale, éducation nationale etc..) palliant ainsi les dysfonctionnements de ces institutions. Quid des jeunes purement « PJJ », où peuvent-ils être accueillis ? D'autant plus lorsque les principaux agents de ces unités étaient des contractuels

Est-ce qu'un réel travail sur l'insertion est encore possible à la PJJ ?

Stop à la dégradation des conditions de travail ! en cela les organisations syndicales présentes ce jour seront vigilantes au respect du droit des personnels.

En espérant que la situation de l'UEHC de valence ne fasse pas tache d'huile...